

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent site bodega-putelat.com est édité par la société LE PARC FRANCK PUTELAT, SARL Unipersonnelle, au capital de 750 000 euros, dont le siège social est sis 80 Chemin des Anglais, 11 000 CARCASSONNE, enregistrée au RCS de CARCASSONNE, numéro 482 957 107.

### ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la SARL Unipersonnelle LE PARC FRANCK PUTELAT (« le Vendeur ») auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« Les Clients ou le Client »), désirant acquérir les bracelets proposés à la vente par le Vendeur (« Les Bracelets ») sur le site Internet bodega-putelat.com. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement et de retraits. Les Bracelets proposés à la vente sur le site Internet bodega-putelat.com sont les suivants :

Bracelets donnant accès à la Féria privée et ouvrant droit à 50€ de consommation par le biais de jetons. Le bracelet et les jetons sont :

-A retirer au restaurant LE PARC, 80 Chemin des Anglais, 11 000 Carcassonne, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 15h à 18h, sur présentation d'une pièce d'identité avant l'événement;

-ou à retirer sur place le jour même, sur présentation d'une pièce d'identité.

Les caractéristiques principales des Bracelets et des jetons sont présentées sur le site internet bodega-putelat.com.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Bracelet et des jetons est de la seule responsabilité du Client. Les photographies et graphismes présentés sur le site internet bodega-putelat.com ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Bracelet et jetons afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

Les offres de Bracelets et jetons s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

LE PARC FRANCK PUTELAT  
80 Chemin des Anglais  
11 000 CARCASSONNE

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet bodega-putelat.com et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet bodega-putelat.com. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à

LE PARC FRANCK PUTELAT  
80 Chemin des Anglais  
11 000 CARCASSONNE

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Bracelets proposés sur le site internet bodega-putelat.com.

## **ARTICLE 2 – Commandes**

Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet bodega-putelat.com les Bracelets et jetons pour une ou plusieurs personnes, la commande étant validée une fois le paiement encaissé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les offres de Bracelets et de jetons sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Pour les commandes passées exclusivement sur internet, l'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article [1127-2 du Code Civil](#)). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site internet bodega-putelat.com constitue la

formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.  
Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.  
En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Vendeur moins de deux jours au moins avant la date prévue pour la fourniture des Bracelets commandés, pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, une somme correspondant à 50% du montant total de l'achat sera acquise au Vendeur et facturée au Client, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

### **ARTICLE 3 – Tarifs**

Les Bracelets et jetons sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet [bodega-putelat.com](http://bodega-putelat.com), lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le site internet [bodega-putelat.com](http://bodega-putelat.com).

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet [bodega-putelat.com](http://bodega-putelat.com), le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet [bodega-putelat.com](http://bodega-putelat.com) et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la réception du paiement.

### **ARTICLE 4 - Conditions de paiement**

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleue
- Par le site paypal
- par chèque bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La commande ne sera prise en compte qu'après de l'encaissement du chèque.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole HTTPS.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux trimestriel de 6% du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en

demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Vendeur pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

## **ARTICLE 5 – Retrait**

Les bracelets et jetons sont à retirés au restaurant :

LE PARC

80 Chemin des Anglais

11 000 CARCASSONNE,

Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 15h à 18h, sur présentation d'une pièce d'identité.

## **ARTICLE 6 - Droit de rétractation**

Du fait de l'article L121-21-8 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats concernant les prestations d'activités de loisirs, qui doivent être fournis à une date et à une période déterminée. La rétractation quant à l'achat de bracelets ne sera possible qu'en cas d'annulation justifiée.

## **ARTICLE 7 - Responsabilité du vendeur – Garantie**

Le Vendeur garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des bracelets commandés dans les conditions et selon les modalités définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Bracelets.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 7 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Vendeur est limitée au remboursement des bracelets effectivement payés par le Client et le Vendeur ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les bracelets fournis par l'intermédiaire du site Internet bodega-putelat.com sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les bracelets sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des bracelets demandés, de vérifier.

## **ARTICLE 8 - Informatiques et Libertés**

En application de la [loi 78-17 du 6 janvier 1978](#), il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet bodega-putelat.com a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet bodega-putelat.com.

## **ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet bodega-putelat.com est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

## **ARTICLE 10 - Imprévision**

Les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article [1195 du Code civil](#) pour toutes les opérations de Vente des Bracelets du Vendeur au Client. Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article [1195 du Code civil](#) et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

## **ARTICLE 11 - Exécution forcée en nature**

Par dérogation aux dispositions de l'article [1221 du Code civil](#), les Parties

conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

#### **ARTICLE 12 - Force majeure**

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article [1218 du Code civil](#).

#### **ARTICLE 13 - Droit applicable - Langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.  
Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 14 - Litiges**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.  
Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ([C. consom. art. L 612-1](#)) ou auprès du centre de médiation et d'arbitrage CMAP, situé à Paris.

#### **ARTICLE 15 - Information précontractuelle - Acceptation du Client**

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet [bodega-putelat.com](#) emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Bracelets commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

## **ANNEXE I DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LÉGALES**

### **Article L217-4 du Code de la consommation :**

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

### **Article L217-5 du Code de la consommation :**

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage
- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

### **Article L217-12 du Code de la consommation :**

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

### **Article L217-16 du Code de la consommation :**

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

### **Article 1641 du Code civil :**

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

**Article 1648 alinéa 1er du Code civil :**

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.



**ANNEXE II**  
**FORMULAIRE DE RÉTRACTATION**

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur bodega-putelat.com sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.  
A l'attention de :

Le Parc Frank Putelat,  
80 Chemin des anglais,  
11 000 Carcassonne.

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande des prestations de service ci-dessous :

- Commande en date du : .....
- Numéro de la commande : .....
- Nom du Client : .....
- Adresse du Client : .....

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :